



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 07 novembre 2022

Le 07 novembre 2022 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 31 octobre 2022, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	09
---	-----------

- ↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Les Adjointes au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ Les Conseillers Municipaux : Didier TERRIER, Emilie LAVOREL, Henri MASSON, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI

Absents excusés avec procuration	03
---	-----------

- ↳ Nadia DERRIEN-MOLLIER donne procuration à Jacques COESNON
- ↳ Claire DÉPIGNY-SOUVRAS donne procuration à Emilie LAVOREL
- ↳ Martine LACROIX donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL

Absents	03
----------------	-----------

- ↳ Philippe CLERJON, Jessica DA COSTA, François RIGNOT

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).
(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)
Le quorum est atteint avec 09 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Jacques COESNON

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2022
- Délibérations :
 - * n° 2022/11/01 : Affaires Générales – Bibliothèque Municipale – Approbation de la convention à passer avec l'Association « Cuvat CinéLivres »
 - * n° 2022/11/02 : Bâtiments – Révision du loyer de l'appartement du Presbytère
 - * n° 2022/11/03 : Ressources Humaines – Remboursement des frais engagés par un Agent dans le cadre de la formation professionnelle
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 octobre 2022.

DÉLIBÉRATIONS

Madame la Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'adjoindre une délibération supplémentaire à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout.

N° 2022/11/01 : Affaires Générales – Bibliothèque Municipale – Approbation de la convention à passer avec l'Association « Cuvat CinéLivres »

N° 2022/11/02 : Bâtiments – Révision du loyer de l'appartement du Presbytère

N° 2022/11/03 : Ressources Humaines – Remboursement des frais engagés par un Agent dans le cadre de la formation professionnelle

N° 2022/11/04 : Aménagement/Urbanisme – Périmètre d'études sur le secteur du Chef-lieu – Approbation de la convention à passer avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Savoie et du contrat d'intervenant extérieur à passer avec Monsieur Adrien BURGAT-CHARVILLON, Architecte

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ **Commission « Communication »**

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 28 octobre 2022 et a traité du :

- bulletin municipal ;
- site internet.

Le résultat et l'analyse des différentes rubriques du site ont été transmis au développeur du site.

Un retour est attendu lors de la semaine du 07 novembre au 11 novembre 2022.

La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.

2°/ **Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »**

Présenté par Madame Emilie LAVOREL

La Commission s'est réunie le 13 octobre 2022 et a traité des points suivants :

2.1. Déchets Verts

Une réflexion sur la gestion de la plateforme est en cours afin de savoir si un broyage ou une évacuation sera nécessaire à la fin des périodes d'ouverture.

Il a malheureusement été constaté, ces dernières semaines, de nombreuses incivilités. Celles-ci ont conduit à la fermeture de la plateforme. Une réflexion va être menée pour pallier ces désagréments.

2.2. Chemin des Trébilles

Par arrêté du Maire n° 2022/114, le Chemin Rural situé au lieu-dit « Les Trébilles » a été classé voie sans issue, sauf pour les modes doux (piétons, vélos, ...).

Les travaux de terrassement sont terminés.

Afin de permettre son usage en toute sécurité, une barrière et la signalétique adaptée seront mises en place prochainement.

2.3. Abribus

* Les Lavorel : la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC) a validé la demande de déplacement de l'abribus.

Concernant la problématique de sur-fréquentation du matin, la CCPC a communiqué les horaires de passage qui semblent suffisamment étalés. L'abribus, fourni par la Région, ne peut pas être agrandi ;

* Chef-lieu : les échanges avec la CCPC concernant l'implantation se poursuivent sur la faisabilité technique ;

* Bois Corbet : l'emplacement des zébras, marquage au sol, peut être modifié à l'initiative de la Commune. Cette demande sera transmise à la Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine ».

La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.

3°/ **Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »**

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

Pour rappel, la Commission n'émet que des avis consultatifs dans le cadre de l'instruction des dossiers.

La Commission s'est réunie les 19 octobre 2022 et 04 novembre 2022 et a émis les avis suivants :

3.1. Urbanisme

3.1.1. Permis de construire

* Dossier DURAND Julien/MOLLEX Amandine pour construction d'une maison individuelle parcelle cadastrée section A n° 4052 – Route de Cluchina

→ *avis favorable suite au dépôt de pièces complémentaires*

* Dossier Sté SPIRIT IMMOBILIER pour construction de 32 logements

parcelles cadastrées section A n° 2132-1945-2133-2136-2135-1696-1944-1946 – Route du Murgier

→ *demande de pièces complémentaires*

- * Dossier SCI MLJ74 pour aménagement d'une ancienne ferme en 2 logements dont 1 logement existant à rénover dans le volume existant
parcelles cadastrées section A n° 3073-3074-3075-3076 – 799, route de Proméry
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier LACROIX Alexandre pour création d'un garage non-accolé
parcelle cadastrée section A n° 3448 –1788, route de Ferrières – Lotissement « Les Prés Ponteux » (lot n°6)
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier LAVOREL Donat pour réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole en 3 logements, 2 garages intégrés dans la verticale du bâti, construction d'un abri voiture en annexe non-accolée, création d'ouvertures et modifications des façades (isolation thermique, bardage, enduit), modification de la toiture (isolation, couverture, création de fenêtres de toit), raccordement aux réseaux existants
parcelles cadastrées section A n° 1431-1432-257 – 32, chemin des Genoux
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier LAVOREL Roger pour réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole en 3 logements, création de coursives extérieures et de balcons sur structure métallique, création d'ouvertures et modifications des façades (isolation thermique, bardage, enduit), modification de la toiture (isolation, couverture, création de fenêtres de toit), création d'un accès sur la parcelle, raccordement aux réseaux existants
parcelles cadastrées section A n° 1431-1432-257 – 32, chemin des Genoux
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier REGAT Sébastien/DURET Christophe pour construction d'une maison individuelle avec un carport intégré sous la maison
parcelles cadastrées section A n° 3072-3108 –Route des Lavorel
→ *demande de pièces complémentaires*
- 3.1.2. Permis de Construire Modificatif
- * Dossier de MUGNIER Christophe/Sophie pour suppression d'un brise-vue
parcelles cadastrées section A n° 3296-526-527-3301 – 155, route de Tettachenaz
→ *avis favorable*
 - * Dossier de PESENTI Damien/Victoria pour modification de la superficie du terrain
parcelles cadastrées section A n° 4097-4096 - Chemin Rural dit « de Pagliard »
→ *avis favorable*
- 3.1.3. Transfert de Permis de Construire
- * SAS OPUS PROMOTION à Société Civile de Construction Vente (SCCV) VILLAS FERRIERES
parcelles cadastrées section A n° 3129-3133 – Route de Ferrières
→ *avis favorable*
- 3.1.4. Déclarations Préalables
- * Dossier de GRUFFY Marie-Claire pour remplacement des menuiseries bois par des menuiseries aluminium blanc
parcelles cadastrées section A n° 921-2197-2202 – 250, route de Cluchina
→ *avis favorable*
 - * Dossier JOYEAU Angelina pour construction d'une piscine enterrée de 4,5 m x 9 m
parcelle cadastrée section A n° 3163 – 83, chemin des Écoliers
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier HURTEL Nicolas pour modernisation de la clôture existante (grillage rigide avec dalle béton de soubassement) et remise en place d'un portail
parcelles cadastrées section A n° 2893-2896 – 532, route de Ferrières
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier TERRIER Coralie pour construction d'une piscine
parcelle cadastrée section A n° 3803 – 590, route des Caves
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier BERNARD Maeva pour agrandissement de 2 velux et pose de 4 nouveaux velux
parcelles cadastrées section A n° 4008-4011-4015 – 233, route de Tettachenaz
→ *avis favorable*
 - * Dossier BRIANNE Roger pour pose d'une clôture
parcelles cadastrées section A n° 3601-3604-3606 – 138, route des Frégnards – Lotissement « Le Clos des Frégnards » (lot n° 4)
→ *demande de pièces complémentaires*
 - * Dossier COULIN James pour construction d'un abri de jardin
parcelle cadastrée section A n° 3266 – 210, route de Tettachenaz
→ *demande de pièces complémentaires*
- 3.1.5. Certificats d'Urbanisme Opérationnels
- * Dossier DEMOLIS Jérôme
parcelle cadastrée section A n° 3696 – 1801, route de Ferrières
→ *en attente des services consultés*
 - * Dossier Sté AXE & D
parcelles cadastrées section A n° 2540-1708 – 30, route du Murgier
→ *en attente des services consultés*

3.1.6. Divers

* Projet de construction 177/187, route du Murgier

Une nouvelle réunion avec le promoteur s'est tenue le 02 novembre 2022.

Un Permis de Construire Modificatif doit être déposé vers le 20 novembre 2022.

L'avis technique de la structure Énergie et Services de SEYSSEL fait état de la nécessité de réaliser des travaux d'un coût important.

* La Commission a été consultée par Monsieur Roger BRIANNE, avant dépôt d'un dossier, pour un projet de construction d'une clôture

parcelles cadastrées section A n° 3601-3604-3606 – 138, route des Frégnards – Lotissement « Le Clos des Frégnards » (lot n° 4)

→ une réponse écrite va être adressée

* La Commission a été consultée par Madame Sophie LACHAVANNE et Monsieur Yohan CLEACH

concernant la prochaine réfection des bordures de trottoir endommagées lors des travaux de construction de leur maison d'habitation

→ une réponse écrite va être adressée

3.1.7. Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

* Construction d'une clôture

parcelle cadastrée section A n° 3703 – 331, route de Cluchina – Lotissement « Lacuma » (lot n° 10)

→ le contrôle a permis d'établir la conformité de la réalisation par rapport au projet

* Remplacement de menuiseries

parcelle cadastrée section A n° 2826 – 1221, route de Proméry

→ le contrôle a permis d'établir la conformité de la réalisation par rapport au projet

* Construction d'une villa

parcelle cadastrée section A n° 3783 – 309, route de Cluchina – Lotissement « Lacuma » (lot n° 8)

→ un contrôle va être prochainement réalisé

3.1.8. Vente de terrains communaux

Deux candidats ont été retenus dans le cadre de la mise en vente de deux terrains à bâtir situés au Chemin des Frassettes.

3.2. Travaux

Énergie et Services de SEYSSEL (ESS)

* Éclairage de l'Église

Une intervention a été réalisée le 25 octobre 2022 afin de permettre le réglage des projecteurs. Il est précisé que la rénovation de cet éclairage est basée sur une technologie LED.

* Éclairage public du Chef-lieu

Celui-ci est actuellement éteint entre 00h00 et 05h00.

Les élus s'interrogent sur la faisabilité d'agrandissement de cette plage horaire (22h30/06h00). ESS va être consulté.

3.3. Gestion du Patrimoine

3.3.1. Étude Chef-lieu et bâtiments communaux

* Dans le cadre du bilan énergétique des bâtiments communaux, les précisions suivantes sont apportées :

- concernant le bâtiment de la Mairie, une intervention d'un bureau d'études a eu lieu le 18 octobre 2022.

La remise du rapport est prévue au mois de janvier 2023,

- concernant le Presbytère et la Salle Polyvalente, une intervention du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SYANE) aura lieu le 25 novembre 2022.

* Une présentation de l'avancement de l'étude et l'explication de la poursuite de la procédure avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Savoie a eu lieu.

3.3.2. Salle polyvalente

Un état des lieux va être effectué quant au fonctionnement de l'éclairage extérieur.

3.3.3. Église

Un expert, mandaté par la compagnie d'assurance pour les dégâts liés à la foudre, est intervenu le 10 octobre 2022.

Pour faire suite à son passage, une entreprise a réalisé un état des lieux des chenaux. La Commune reste dans l'attente d'un devis.

Par ailleurs, il est précisé qu'une intervention a eu lieu pour la remise en état du muret près du Monument aux Morts.

La prochaine réunion sera fixée en fonction de la réception de nouveaux dossiers.

4°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle » s'est réunie le 26 octobre 2022 et a traité des points suivants :

4.1. Terrain multisports

Une présentation des devis et dossiers techniques a été faite en vue du remplacement de la structure.

Quatre entreprises ont répondu en proposant des offres significativement différentes. Après étude des dossiers, les membres de la Commission émettront un avis lors de la prochaine réunion.

4.2. Supports d'affichage pour les Associations

Les membres de la Commission souhaitent étudier la possibilité d'avoir des panneaux plus visibles et plus adaptés afin de permettre l'affichage des manifestations des Associations de la Commune.

4.3. Divers

Un point est réalisé concernant les locations de la salle polyvalente ainsi que les manifestations des Associations.
La prochaine réunion aura lieu le 29 novembre 2022 à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame la Maire.

1°/ **Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC)**

1.1. Conseil Communautaire du 25 octobre 2022

Ont fait l'objet d'une délibération :

* Adhésion à l'Association ATMO

L'ATMO est un observatoire relatif à la qualité de l'air, dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La participation à cet observatoire permet de bénéficier d'outils de surveillance et de données de référence, d'outils de diagnostic et d'accompagnement.

* Convention de coordination et de financement du service départemental de plateforme territoriale de rénovation énergétique

L'objectif de cette convention vise à permettre une accélération de la rénovation énergétique performante et de lutter contre la précarité énergétique, le changement climatique et la pollution atmosphérique.

Il s'agit d'un service qui propose aux ménages un parcours global d'accompagnement à la rénovation énergétique.

* Candidature au label « Territoire engagé Climat - Air - Energie »

Si cette candidature est retenue, la CCPC bénéficiera d'un accompagnement personnalisé, co-financé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

* Convention d'utilisation des installations sportives entre la CCPC et le Département de la Haute-Savoie

La CCPC et le Département de la Haute-Savoie ont signé une convention pour l'utilisation des installations sportives de la CCPC par les élèves du Collège Louis Armand pour l'année scolaire 2022/2023.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 29 novembre 2022.

1.2. Alimentation électrique durant l'hiver 2022/2023

La société ENEDIS a fait part de risques importants de coupure d'électricité durant l'hiver.

1.3. Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin

Le budget de la piscine communautaire des Dronières est déficitaire.

Une réflexion va être menée concernant l'avenir des équipements nautiques communautaires.

2°/ **Travaux Groupe Scolaire/Périscolaire**

Une réunion se tiendra le 08 novembre 2022 avec la maîtrise d'œuvre pour échanger sur les actions à mener suite au rapport de l'expert.

3°/ **Commémoration du 11 novembre**

La cérémonie du 11 novembre 2022 est prévue à 10h30 avec la présence de la Chorale Nuances.

Le 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains (BCA) renouvelle l'opération qui avait été réalisée l'année dernière, avec le passage de la flamme à 14h20.

Madame la Maire et les membres du Conseil Municipal remercient Monsieur Henri MASSON pour son travail de collecte réalisé en faveur du Souvenir Français. Ce dernier remercie les Cuvetines et les Cuvetins pour leur générosité.

4°/ **Repas des Aînés**

Le prochain Repas des Aînés de la Commune de CUVAT se tiendra le samedi 10 décembre 2022 à la Salle Polyvalente.

5°/ **Vœux du Maire**

La cérémonie des vœux se tiendra le samedi 21 janvier 2023 en fin d'après-midi.

Les associations seront invitées à présenter leurs activités.

6°/ **Voyage à PARIS**

Mesdames et Messieurs les Députés et les Sénateurs de Haute-Savoie accueilleront les participants les 23 et 24 mai 2023.

QUESTIONS DIVERSES

- 1°/ Monsieur Benoît CHAMOT s'interroge quant à la suppression du panneau d'affichage au lieu-dit « Les Lavorel »
Madame la Maire rappelle que, dans le cadre de la réforme de la publicité des actes :
* l'affichage papier doit se faire en Mairie ;
* l'affichage se fait également sur le site internet de la Commune.
Ces modalités ont fait précédemment l'objet d'une délibération (n° 2022/06/01 du 06 juin 2022).
- 2°/ Monsieur Benoît CHAMOT s'interroge sur les décorations de Noël
Madame la Maire indique que la Commune montrera l'exemple, en limitant les décorations.
- 3°/ Monsieur Henri MASSON souhaite savoir si la candidature pour le local d'activités est toujours maintenue car une candidature s'est manifestée auprès de lui
Madame la Maire confirme que la candidate retenue par la Commission est toujours d'actualité.
De plus, si la candidate devait se désister, un nouvel appel à projet serait réalisé.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 05 décembre 2022 à 20 heures**

Séance levée à 22 heures

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL

LE SECRÉTAIRE
Jacques COESNON